



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Nouvel accord de situation HANDICAP

Obtenir un accord Handicap chez Polytechnyl était une priorité de la **CFDT**, après plusieurs mois de négociation et d'échange avec la direction, **nous avons pu l'obtenir.**

Cet accord est engageant pour la direction DOMO, il comporte :

- les mesures de soutien aux salariés Polytechnyl dits « aidants familiaux », qui aident un conjoint, concubin, ou partenaire de PACS, un enfant mineur ou majeur devenu dépendant, un parent, reconnus handicapés au sens de la loi.
- L'accompagnement des salariés en situation de Handicap de leur intégration, leur maintien dans l'emploi et parcours professionnel par un référent handicap.
- Un comité accompagnement handicap par établissement (CAH) pouvant se mettre en relation avec l'Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGFIPTH) et la gestion d'un budget extra-légal d'aide de 10000 euros par an reportables sur 3 ans à hauteur de 30000 euros.
- Un soutien actif au recrutement de nouveaux salariés en situation de handicap
- Deux jours d'absences autorisées rémunérées par an (possibilité de prendre par ½ journée) pour les salariés bénéficiaires ou les aidants familiaux.
- Un congé indemnisé d'une durée de 3 mois pour les bénéficiaires ou pour les aidants (loi du 30 septembre 2020) pour une perte d'autonomie très grave.

Nous nous félicitons que **nos principales revendications** ci-dessus aient été entendues et reprise.

Après l'accord mutuelle/prévoyance, **c'est encore une avancée significative dans notre dialogue social avec la direction.**

Avec la CFDT c'est agir pour tous,

Nous avons encore les accords égalité professionnelle, maître d'apprentissage en cours et la Négociation Annuelle Obligatoire prévu le 17 décembre.

Nous comptons sur votre soutien.